

Report de l'examen du dossier relatif à la tentative d'acheminement de drogues vers l'Europe

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-03-2009 00:34:09

La Cour d'appel d'Agadir a reporté mardi, au 31 mars courant, l'examen du dossier relatif à la tentative d'acheminement de près de sept tonnes de drogue vers l'Europe et dans lequel sont poursuivies quatre personnes.

La Cour a pris cette décision en raison de l'absence de la défense au moment du prononcé du verdict.

Le Tribunal de première instance d'Inezgane avait condamné, le 6 mars, les quatre personnes poursuivies dans le cadre de cette affaire à dix ans de prison ferme, et à une amende solidaire de 363.807 dhs au profit de l'administration des douanes. Il a également ordonné la destruction de la drogue saisie.

Cette affaire remonte à fin octobre dernier, quand les services de sécurité ont procédé à la saisie dans un entrepôt dans la commune de Aït Melloul (province d'Inezgane-Aït Melloul) d'environ sept tonnes de résine de cannabis qui devaient être acheminées vers l'Europe, via le port d'Agadir.

MAP